

Objectifs

Le CQP Assistant Médical répond aux besoins des médecins libéraux, généralistes ou spécialistes. Ils souhaitent disposer d'assistant(e)s qualifié(e)s pour les seconder dans des actions liées à la préparation et au déroulement de la consultation.

Elle ou il assure les 4 missions suivantes sous la responsabilité du praticien :

- Suivi du parcours de santé du patient (Bloc 1)
- Prise en charge administrative des patients (Bloc 2)
- Gestion du risque contaminant et des procédures de sécurité sanitaire (Bloc 3)
- Assistance opérationnelle au praticien (Bloc 4)

Le référentiel d'activités et de compétences du CQP Assistant Médical a été élaboré par la CPNEFP des cabinets médicaux en collaboration avec la Direction Générale de l'Offre de Soins du Ministère de la Santé (DGOS).

Compétences

- Informer les patients sur les examens et soins réalisés par le praticien
- Assister les patients dans leur parcours de soins
- Vérifier la validité des vaccinations et la réalisation des examens périodiques prescrits
- Informer les patients en matière de prévention santé
- Gérer et suivre les dossiers patients
- Participer à la mise en place de la télémédecine
- Accueillir et accompagner les patients, y compris les publics vulnérables et les enfants,
- Gérer les situations difficiles liées à l'affluence, à la perte d'autonomie, à l'attente et aux urgences
- Gérer les opérations de désinfection, de stérilisation, de tri des déchets
- Mettre en œuvre des procédures en matière d'identitovigilance et pharmacovigilance
- Préparer et installer les patients
- Assister le praticien à la préparation des soins et à la réalisation de gestes techniques
- Réaliser des tests de dépistage standardisés
- Mettre en œuvre des gestes de premiers secours
- Gérer les stocks en matériel médical et produits pharmaceutiques

Financement

En fonction des profils, il existe plusieurs solutions de financement selon les situations contractuelles des candidat(e)s. Pas de frais de formation pour l'apprenant qui va signer un contrat en alternance et sera rémunéré pendant ses temps en entreprise et au CFA.

La formation préparant au CQP Assistant Médical peut donner lieu à une prise en charge financière en se rapprochant de son OPCO. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre équipe à l'adresse infos@cfpast.com ou via notre site internet dans l'onglet [Contact](#).

279

Heures de formation

Positionnement possible en fonction de l'expérience et des diplômes du candidat.

Tout au long de la formation, l'apprenant est salarié de l'entreprise. La formation fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur. Le rythme de l'alternance est de 2 jours de cours par semaine et le reste en entreprise.

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

Prérequis

Pour intégrer le dispositif de formation, il est nécessaire d'être dans un des cas suivants :

- Titulaire d'un niveau 4 ou titulaire du baccalauréat
- Demandeur d'emploi ne possédant pas d'expérience dans le secteur de la santé mais possédant un niveau 4
- Secrétaire médicale titulaire (ou si certification non validée, avoir une expérience professionnelle de 1 an comme secrétaire médicale)
- Assistant(e) dentaire certifié(e)

Contenu

Diplôme préparé : Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Médical - par le certificateur CPNEFP des personnels des cabinets médicaux - Date d'échéance de l'enregistrement : **25-06-2030** - Code RNCP **40913**

BLOCS	Nombre d'heures
Suivi du parcours de santé du patient (Bloc 1) Information des patients sur les examens et les soins réalisés par le praticien ; Assistance des patients dans leur parcours de soins ; Suivi de l'état vaccinal et des dépistages ; Information des patients en matière de prévention santé	84
Prise en charge administrative des patients (Bloc 2) Gestion et suivi des dossiers patients ; Participation à la mise en place de la télémedecine ; Accueil patient et accompagnement particulier spécifique	75
Gestion du risque contaminant et des procédures de sécurité sanitaire (Bloc 3) Gestion des opérations de désinfection, de stérilisation, de tri des déchets ; Mise en œuvre des procédures en matière d'identitovigilance et de pharmacovigilance	35
Assistance opérationnelle au praticien (Bloc 4) Préparation et installation des patients ; Assistance du praticien à la préparation des soins et à la réalisation des gestes techniques ; Réalisation de tests de dépistage standardisés ; Mise en œuvre des gestes de premiers secours ; Gestion des stocks en matériel médical et produits pharmaceutiques	70

+15 heures d'évaluation. Volume horaire hors période de formation en entreprise dans le cadre de l'alternance (contrat de professionnalisation) et hors temps de travail pour les stagiaires de la formation continue sur plan de développement des compétences.

Implantation des sites de formation habilités

En Grand Est : Reims, Charleville-Mézières, Verdun, Bar-le-Duc, Chaumont, Thionville, Metz, Vandœuvre, Lunéville, Neufchâteau, Épinal, Forbach, Colmar, Saint-Dié-des-Vosges et Schiltigheim

En Hauts-de-France : Dunkerque, Lille, Valenciennes, Arras, Cambrai, Amiens, Laon, Beauvais et Soissons

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

Modalités d'évaluation

Mises en situation professionnelles - Études de cas - Réalisation d'un dossier d'analyse - Entretien oral - Questionnements de type QROC (questions à réponse ouverte courte)

Possibilité de segmenter l'obtention du diplôme par bloc de compétences, néanmoins, la validation de l'ensemble des blocs sera exigée pour l'obtention du diplôme.

Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via [le site internet](#), vous êtes contacté dans un **délai de 48h**.

Accès

CAMPUS 1

13 rue des Docks Rémois 51450 BETHENY

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre la ligne de bus 8 direction « LA COUTURELLE – CHAMP PAVEAU »
Arrêt « MARYSE BASTIÉ »

CAMPUS 2

136 Rue Georges Charpak 51430 BEZANNES

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre le tramway direction « HOPITAL DEBRE / GARE CHAMP. TGV / LEON BLUM » Arrêt « LEON BLUM »

Établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite

Nous contacter

- ☎ 03 26 87 88 38
- ✉ infos@cfpast.com
- 🌐 www.cfpast.com

Pôle de Formation
Pasteur

Pôle des métiers de la santé et des sciences de la vie

